

VENDREDI 17 SEPTEMBRE 2021

Le Département soutient l'enseignement professionnalisant dispensé par les MFR

Avec un taux de réussite de 88 % pour l'obtention du diplôme de fin d'études et un pourcentage moyen d'insertion professionnelle de 93 %, les Maisons familiales rurales constituent une voie royale pour les jeunes deux-sévriens souhaitant se confronter directement à la réalité des métiers. Une voie qui est empruntée par 1284 élèves répartis au sein des 11 MFR du département lors de cette rentrée 2021-2022.

« Nous avons de l'ambition pour chacun de nos jeunes deux-sévriens. Le Département des Deux-Sèvres participe à guider les collégiens sur les chemins de la réussite et à en faire les citoyens de demain. Il soutient tous les types d'enseignement dont celui, de qualité et proche des besoins des territoires ruraux, dispensé par les MFR », souligne Coralie Dénoues, présidente du Conseil départemental des Deux-Sèvres, en visite vendredi 17 septembre à la MFR de Moncoutant-sur-Sèvre, en compagnie de Sylvie Renaudin et de Thierry Marolleau, conseillers départementaux du canton de Cerizay (voir photo ci-jointe).

« A Moncoutant comme ailleurs, les cursus proposés par les MFR sont une chance pour les jeunes. Elles leur offrent un cadre d'apprentissage privilégié, avec un accompagnement personnalisé, qui leur permet de bâtir leur projet professionnel », ajoute Coralie Dénoues.

Lors de cette rentrée 2021-2022, la MFR de Moncoutant-sur-Sèvre présidée par Christine Galy et dirigée par Patrick Pavageau accueille 180 jeunes, apprentis et adultes en formation élèves dont 52 élèves de 4^e et de 3^e. Ces derniers vont suivre des cursus professionnalisants dans le domaine des services à la personne, en restauration, en mécanique, dans le bâtiment. L'objectif de ces stages est avant tout de permettre aux jeunes de définir leurs projets professionnels et ainsi de mieux s'orienter à l'issue de la classe de 3^e.

228 000 par an pour les MFR

Le réseau des MFR est soutenu par le Département à hauteur de 133 000 € en 2021 en matière de fonctionnement. La collectivité soutient également la modernisation des équipements avec un crédit global de 95 000 €.

A noter qu'en 2021, l'engagement de la collectivité envers la formation professionnelle monte en puissance. Sur la période 2021-2028, 10 à 15 contrats d'apprentissage seront proposés chaque année par la collectivité. A ce jour, 10 sont déjà signés ou en passe de l'être.

CONTACT PRESSE 

Delphine PERONNET

Direction du Cabinet et de la Communication
Tél : 05 49 06 63 48 • Port : 06 63 21 57 51